

Image not found or type unknown



Dépot d'un dossier de surendettement

Par **LPCR13**, le **09/02/2008** à **02:07**

Bonsoir ,

Je désirerais savoir si dans le cas d'un dépôt d'un dossier de surendettement ,
si la personne endettée propose de vendre son bien immobilier qui a une valeur supérieure à
son endettement , est-ce que la Banque de France peut proposer aux créanciers un plan
d'aménagement dans l'attente de la vente du bien ?